

Atelier travail et émancipation dans les tiers lieux

24 juin 2022

Animateur.rice :

Manon Jaccard, coordinatrice accessibilité alimentaire, [Réseau Cocagne](#)

Brian Demas, intervenant chercheur, laboratoire [Atemis](#)

Déroulé 1h30

- I) Accueil, déroulé de l'atelier, tour de présentation
 - Se situer dans l'espace : d'où je viens ? A titre de quel poste/ statut je participe à mon tiers-lieu ?
 - Déroulé de l'atelier et objectif
- II) Travail sur les représentations
- III) Points de repère autour des notions
- IV) Identifier ce qui se joue de cet ordre-là dans les dynamiques de son tiers-lieu ?

Objectifs : En quoi les tiers lieux renouvellent l'émancipation par le travail ?

- ⇒ Repérer ce qui se joue de nouveau dans le travail et dans quelles conditions ils peuvent contribuer à des dynamiques d'émancipation
- ⇒ Identifier les différentes formes de travail et d'engagement
- ⇒ Soutenir l'émergence de nouveaux métiers
- ⇒ Pointer des questions d'émancipation par le travail comme capacité à être en interaction avec les acteurs du territoire et s'ajuster aux demandes

Les tiers lieux en tant qu'espace ouvert, dynamique, inclusif, on voit bien ce qui se joue derrière en termes de compétences, capacité à animer, à laisser la place, avoir une certaine souplesse et capacité d'adaptation... tous ces éléments font référence à des compétences professionnelles ou non, des questions de posture, de travail...

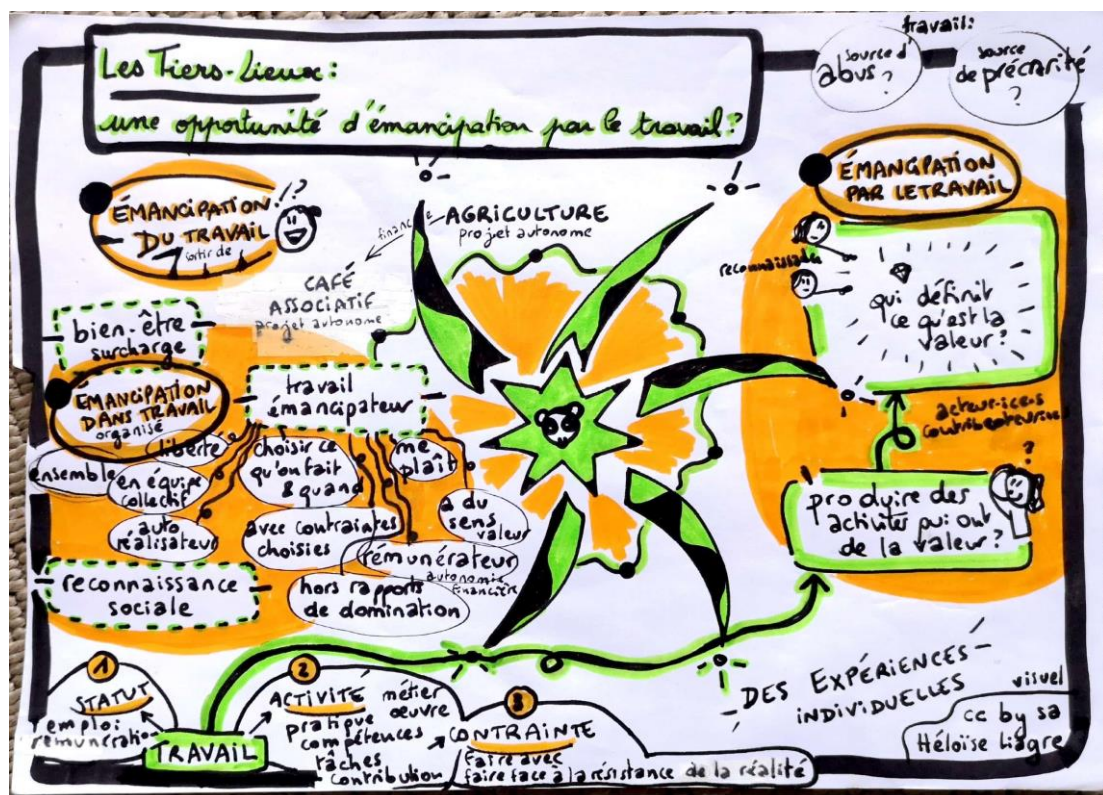
Livrables

Etude-action menée au sein des tiers lieux Cocagne par le consortium Atemis – Leris :

- [Document de synthèse](#)
- Vidéos de l'évènement de restitution :
 - [partie 1 – panorama des tiers lieux ;](#)
 - [partie 2 – des lieux d'émancipation ;](#)
 - [partie 3 – des lieux multifonctionnels hybrides](#)
 - [partie 4 – une opportunité pour les territoires](#)

[Vidéo de Pascale Russo sur la souffrance au travail](#)

[Interview de Frederico Tarragoni sur l'émancipation](#)



CS Scanné avec CamScanner

Questions sur les représentations : travail et émancipation ça évoque quoi pour vous ?

« Qu'est-ce que ça évoque pour vous le fait d'associer travail et émancipation ? Comment faites-vous le lien entre ces deux notions ? »

Quelques éléments mis en discussion autour de la notion de travail :

- **une question de statut** (l'emploi, c'est-à-dire des missions prédéfinies, un temps de travail, un salaire...) **ou d'activité** (des pratiques, des compétences, une expérience, un métier...)?
- **entre contraintes** (des efforts, de la peine, parfois de la souffrance, le réel qui résiste...) **et des possibilités d'émancipation** (accomplissement de soi, être en relation avec les autres - socialisation, se sentir reconnu, accéder à des biens et services utiles...)?



- En Grec il existe 2 mots : l'un qui parle de la tâche aliénante et l'autre qui parle plutôt de l'œuvre commune (dimension de l'œuvre collective – notion de l'écosystème dans lequel on s'implique)
- L'émancipation est une notion très personnelle. Se joue beaucoup sur la notion du sens, on est très porté dans notre conscientisation tout au final en acceptant des conditions de travail plutôt dégradées.

Echanges et exemples sur ce qu'il se joue de spécifique dans les tiers lieux

- Innovation dans les statuts : contributeurs va au-delà du simple bénévolat, qui révèle la notion de sens et de la valeur. S'imagine dans les tiers lieux des espaces qui ne sont ni du travail classique ni des espaces totalement bénévoles où les décisions se prennent collectivement.
- Se joue derrière la question de la valeur, de la reconnaissance de la valeur que l'on crée collectivement
- Collectif d'agriculteurs : comment dans un espace comme 1 tiers-lieu on peut associer, développer d'autres formes de coopération pour valoriser leur travail même financièrement ?
2 plans : le tiers-lieu est vecteur d'émancipation pour d'autres et aussi un espace d'émancipation pour soi-même
- Un tiers-lieu est un état d'esprit dans la façon de développer et de faire évoluer vers un collectif. Beaucoup plus de liberté potentielle dans ce rapport renouvelé au travail, recherche de liberté même moins payée (objectif de créer une activité suffisante pour devenir rémunératrice).
- Exemple de mode de gouvernance d'une asso : les salarié.es sont décideurs de manière horizontale. Le CA a vocation à conseiller, accompagner mais ne prend pas de décision. Nombreuses réunions d'équipes pour échanger sur l'orga, la gouvernance et les projets ; tous payés à la même rémunération, s'interrogent sur l'équité des revenus (questionnement sur une SSA en interne, une rémunération adaptée aux besoins, priorité quand de nouveaux budgets arrivent font le choix d'embaucher de nouvelles personnes plutôt que de s'augmenter)
- 12 structures sur un site commun donc pose de nombreuses questions sur la répartition dans l'espace, la gestion des dépenses et espaces communs... Ont eu un accompagnement payé pour participer à ce temps d'accompagnement sur la gouvernance, dont certains travaillent bénévolement. 1^{er} débat il y a peu en invitant des jeunes pour leur présenter de nouveaux métiers, une des structures a questionné sur l'obligation de participer ou pas aux activités collectives quand ils ne s'y retrouvent pas. Question de l'investissement différencié des structures dans un espace collectif.

Relever les défis dans les tiers lieux

Questionner en quoi l'engagement citoyen s'articule avec différentes formes de travail professionnalisé et accompagner les citoyens à être acteur. Points conceptuels sur la valeur

centrale du travail, notamment pour sortir d'un rapport uniquement lié à l'exploitation avec un spectre plus large – créé une occasion pour les citoyens de s'exprimer sur ce qui fait valeur, du point de vue économique.

Les tiers lieux créent des situations qui remettent l'individu en prise avec les enjeux territoriaux et pose la question des conditions pour créer une opportunité qui devienne un levier d'émancipation.

Trois façons d'envisager les liens entre travail et émancipation ; au regard des enjeux de tiers lieux :

- **Emancipation *du* travail** : on s'émancipe en dehors du cadre du travail => d'un certain point de vue, certaines dimensions de l'émancipation se joue en dehors du travail
- **Emancipation *dans* le travail** : on s'émancipe à partir des marges de manœuvre que l'on arrive à se dégager à l'intérieur du travail (ex. définition de modalités de travail spécifique ; on essaie de sortir des logiques hiérarchiques classiques ...)
- **Emancipation *par* le travail** : on s'émancipe à travers l'activité (de travail) à partir de laquelle chacun contribue à produire des biens et services utiles aux autres, au territoire, à la société (peu importe le statut, le fait d'être rémunéré...)

Ces 3 aspects se posent de façon différenciée au sein des tiers-lieux qui pose les questions des conditions ?

- Relève pour partie de la reconnaissance de cette contribution, comment on reconnaît la contribution réelle, comment on reconnaît cette valeur et celle du contributeur ?
- Pose derrière la question du comment on s'accorde sur la valeur collectivement, sur la valeur du temps consacré, comment on la répartit entre les différents contributeurs ? comment on organise la délibération et la prise de décision ? quels moyens attribuer derrière et comment on communalise (collectivisation de la valeur) ?
- Spécificité dans les tiers-lieux comme dans d'autres activités fondées sur les relations humaines, d'une partie de la valeur qui ne se mesure pas (sur la qualité de l'accueil, sur la valeur donnée par les uns ou les autres, sur la façon d'organiser ces conditions)